

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 3 août 2022

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, au Palais de la République, ce mercredi 03 août 2022.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat s'est félicité du respect du calendrier électoral et du bon déroulement des élections législatives du 31 juillet 2022, dans le calme, la sérénité et la transparence, sur l'étendue du territoire national, en présence d'observateurs déployés par des organisations internationales et la société civile.

Le Président de la République, saluant la crédibilité de notre système électoral et l'exemplarité de la démocratie sénégalaise, a félicité le Ministre de l'Intérieur, les autorités administratives (gouverneurs, préfets et sous-préfets), la direction générale des élections, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), les forces de défense et de sécurité et la presse (audiovisuelle et en ligne) pour l'excellente organisation et la couverture du scrutin.

Le Chef de l'Etat demande, à cet égard, au Gouvernement de préparer et d'accompagner l'installation, dans les meilleures conditions, des députés de la quatorzième Législature.

Abordant la modernisation de l'Artisanat national, le Président de la République a indiqué au Gouvernement, la nécessité de bâtir un système d'entrepreneuriat intégré du secteur, en assurant la formation professionnelle et l'apprentissage adaptés, l'installation et l'équipement adéquats, la formalisation et le financement des artisans via, en particulier, les mécanismes du 3FPT, de la DERFJ, du FONGIP, de l'APDA et de l'ADEPME.

Le Chef de l'Etat a, également, insisté sur l'urgence : (i) de moderniser et transformer les chambres des métiers ; (ii) de consolider la vocation d'excellence du Centre de Formation artisanale (CFA) de Dakar (iii) de finaliser un programme national de réalisation de centres artisanaux modernes dans chaque capitale départementale ; (iv) de relancer le projet du Mobilier national et de renforcer la place des artisans dans l'exécution de la commande publique.

Le Président de la République demande, en outre, au Gouvernement de veiller à la finalisation des études relatives à la création fonctionnelle d'un Comptoir national de commercialisation de l'Or en concertation avec les bijoutiers.

Le Chef de l'Etat invite, enfin, le Ministre de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel à accélérer le processus d'adoption, avant fin septembre 2022, de la Stratégie nationale de Développement de l'Artisanat (SNDA).

Poursuivant sa communication, le Président de la République a rappelé au Gouvernement, l'importance du développement des Agropoles dans l'industrialisation, l'attractivité des territoires et la promotion de l'emploi.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil, du lancement, ce jeudi 04 août 2022 à Bollabougou, des travaux de l'Agropole Ouest (avec l'Entente intercommunale de Malicounda, Ngueniène et Sandiara), après la disponibilité de toutes les études techniques, économiques, foncières, financières et environnementales requises.

Sur le climat social et le suivi des affaires intérieures, le Président de la République a évoqué les points suivants :

1. la célébration de la « Tamkharite », le lundi 08 août 2022, en présentant ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à la Oumah Islamique à l'occasion de l'avènement du nouvel an musulman.
2. l'édition 2022 de la Journée nationale de l'Arbre, en demandant au Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de prendre toutes les dispositions, en relation avec les autorités administratives, les structures et acteurs partenaires, pour une organisation des manifestations sur l'ensemble du territoire national.
3. la campagne agricole, en invitant Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural et les autorités administratives à renforcer les dispositifs de suivi de proximité de l'évolution des cultures, de la cession du matériel agricole et des engrais subventionnés aux producteurs.
4. l'accélération de l'exécution du projet de reconstruction du Centre hospitalier national « Aristide Le Dantec », en demandant au Ministre de la Santé et de l'Action sociale, et aux Ministres en charge des Finances et de l'Economie, tutelles du FONSI, d'engager toutes les diligences requises, pour le lancement des travaux, au plus tard en début septembre 2022.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération et des partenariats.

#### AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur le suivi des directives et instructions présidentielles.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur le projet de reconstruction du Centre hospitalier national Aristide le Dantec.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur la campagne agricole.

Le Ministre auprès du Président de la République chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur les projets et réformes phares du PSE.

#### AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté les textes suivants :

- Le projet de décret portant nomenclature budgétaire de l'Etat.

#### AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris la décision suivante :

- Monsieur Saliou SAMB, Ingénieur géologue, précédemment Coordonnateur de la Cellule de Suivi du Contenu local du Ministère des Mines et de la Géologie, est nommé Directeur de la Géologie, en remplacement de Rokhaya SAMBA, appelé à d'autres fonctions.

Fait à Dakar le 03 août 2022

Le Ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement  
et du Développement des Territoires

Oumar GUEYE